

## CULTURE

# Quatre écoles enseigneront le flamand dès la rentrée

C'est officiel depuis jeudi : le flamand sera enseigné dans quatre écoles du secteur. Jean-Paul Couché, président de l'ILRF, l'a annoncé hier à la mairie de Cassel. Cette expérimentation durera trois ans et pourrait se conclure par une validation.

PAR SÉBASTIEN ROSELÉ  
hazebrouck@lavoixdunord.fr

Jeudi, le rectorat a rencontré des membres de l'Institut de la langue régionale flamande (ILRF) et le député de la XIV<sup>e</sup> circonscription pour régler les derniers détails techniques. Cette réunion intervenait après le feu vert délivré par le ministère de l'Éducation nationale en septembre. C'est donc à présent certain et Jean-Paul Couché, président de l'ILRF, l'a annoncé hier à la presse : quatre écoles du secteur expérimentent l'enseignement du flamand en CE 2 à la rentrée. Il s'agit de celles de Volckerinckhove, Wormhout, Noordpeene (réunie avec celles de Buysseure et d'Ochtezeele) et enfin celle des Goélettes de Bray-Dunes. Ce choix s'est fait parmi « une dizaine d'écoles proposées », explique Jean-Paul Couché. Deux enseignants assureront les cours à raison d'une heure par semaine.

L'expérimentation est prévue pour durer trois ans. La première année, une cinquantaine d'élèves des CE 2 des quatre écoles seront concernés. Les deux années suivantes, l'enseignement sera étendu aux CM 1 puis aux CM 2. Jean-Paul Couché mise sur cent cinquante élèves dès la rentrée 2008.

Durant ces trois années, l'ILRF es-



Jean-Paul Couché (au centre), entouré des membres de l'ILRF, a annoncé le début de l'enseignement du flamand en septembre.

père que d'autres écoles rejoindront les rangs. Ce qui sera déterminant pour la pérennisation du projet. Car, au terme de l'expérimentation, le rectorat se prononcera sur la validation ou non de l'expérience. Sa décision se fondera sur le nombre de demandes des écoles et des communes pour entrer dans le processus. Le niveau des élèves au bout de trois

**« Notre but c'est que dans trois ans ce soit validé. Il est hors de question que ça ne le soit pas. »**

**Jean-Paul Couché**

ans d'apprentissage et l'implication des familles et des collectivités locales au projet feront aussi partie des critères. Jean-Paul Couché est catégorique : « Notre but c'est que dans trois ans ce soit validé. Il est hors de question que ça ne le soit pas. »

Cette nouvelle mettra-t-elle un terme aux préjugés dont sont victimes les langues régionales, souvent perçues comme des sous-langues, des dialectes ? Mettra-t-elle un terme aussi à la guerre qui oppose les partisans de l'enseignement du flamand en France face à ceux du néerlandais. À la première question, Jean-Paul Couché répond : « L'appellation "dialecte" pour le flamand de France, nous la combattons. » À la seconde : « Ce n'est pas parce que l'une est enseignée que l'autre ne doit pas l'être. » ■